

Comm'@Bras

Toute l'actualité de votre village



EDITO

Très respectueux de ceux qui s'engagent en général et pour la commune en particulier, je souhaite dans cet éditto saluer la mémoire de Louis Nahant, maire de

Bras-sur-Meuse de 1989 à 1996, décédé il y a quelques semaines.

Il avait eu l'honneur d'accueillir Edmonde Charles-Roux, lors de l'inauguration de la zone de loisirs de Bras-sur-Meuse en 1994, et le président Jacques Chirac à sa descente d'hélicoptère dans le cadre du 80^e anniversaire de la Bataille de Verdun en 1996. Pendant sa mandature, des investissements structurants verront le jour.

En 1994, la nouvelle station de pompage est inaugurée, permettant de capter l'eau dans la nappe phréatique à quarante mètres de profondeur. Autre évènement important, l'arrivée du gaz naturel à Bras en 1995 dans le cadre de la création du Lotissement Pruelle/Charmois. Pendant son mandat, Louis Nahant a participé à la mise en place de l'assainissement collectif à Bras, un dossier lourd et sensible qui a été sujet à débat pendant plusieurs années.

Merci à Monsieur Nahant pour ces années au service de la collectivité avec une pensée pour toute sa famille et en particulier pour l'une de ses filles, Evelyne, habitante de Bras. Ainsi va la vie, mais je tenais à lui consacrer cet éditto.

Julien DIDRY

Tout en images...



Le traîneau du Père Noël a descendu la rue de la Pruelle à fond la caisse le 24 juin dernier au Festival des Makers.



Pose et inauguration du Nœud de Raccordement Optique derrière le foyer par la Société Losange chargée du déploiement de la fibre le 21 juin dernier.



L'ambiance était chaude à la fanzone de la salle d'animations durant le Mondial de football. Merci les Bleus de nous avoir fait vibrer.

La déchett' communale

S'il existe un service communal apprécié de tous les Brasiéliens, c'est bien celui des déchets verts !



Il a été créé le 17 avril 2000 pour éviter aux Brasiéliens de traverser toute l'agglomération verdunoise pour aller déposer leurs résidus de jardinage à la déchetterie située zone du dragon.

Depuis, c'est Jean-Bernard (JB pour tout le monde) qui vous y accueille avec son grand sourire, sa galanterie (il n'est pas question qu'une dame porte des charges lourdes) et son coup de main tous les lundis soirs de 17 h 30 à 19 h. Il est remplacé, tout aussi efficacement, par Ludo pendant ses congés.

La commune propose ce service de mi-avril à début octobre et propose une ouverture exceptionnelle en novembre lors de la taille des arbres. Si les produits de la tonte, mauvaises herbes, entretien normal de taille de haie et d'arbustes sont les bienvenus, les arbres déracinés, arrachage de haie, branchages trop volumineux ne sont plus acceptés. De même, le dépôt de planches n'est pas autorisé. Pour cela, il faudra vous rendre à la déchetterie de Thierville qui se trouve à proximité.

Si vous avez besoin de compost, n'hésitez pas à vous munir de contenants et JB se fera un plaisir de les remplir. Enfin, si vous êtes âgés ou dans l'impossibilité de vous déplacer, n'hésitez pas à solliciter votre voisin ou à vous signaler auprès de Blandine, notre secrétaire de mairie qui sollicitera nos employés communaux pour venir chercher vos déchets à domicile.

Souhaitons que ce service communal qui nous évite bien des trajets jusqu'à Thierville fonctionne encore très longtemps !

Annick ROUPLY

L'école maternelle était de sortie

Le 28 Mai dernier, les élèves de l'école maternelle Arc-en-ciel de Bras-sur-Meuse se sont rendus pour clôturer cette année scolaire au Luxembourg, à la découverte du Parc Merveilleux de Bettembourg.

Accompagnés par les professeurs des écoles, des assistantes maternelles et de certains parents, c'est plein d'entrain que les enfants, pique-nique à la main, ont pu découvrir les différentes attractions qu'offre ce parc.

Ce sont d'abord les animaux qui ont fasciné les élèves. En effet, l'objectif du parc est de présenter quelques uns des animaux répartis selon les cinq continents : on y retrouve par exemple, antilopes, daims, tortues, caméléons, et même des loups ! Un mini-zoo offre également la possibilité aux enfants d'approcher et de caresser les animaux (chèvres, brebis etc.).



Des maisonnettes enchantées dissimulées au cœur de la forêt retracent les contes d'autrefois représentés par des poupées animées. L'émerveillement a bel et bien fonctionné.

C'est autour d'un atelier pédagogique sur le thème du loup que les enfants ont pu apprivoiser cet animal et se rendre compte de son mode de vie.

Les élèves ont également profité des nombreux jeux de plein air qui jalonnent tout le parc.

Voyage instructif et captivant, les enfants sont rentrés fatigués par toutes ces découvertes, mais enchantés de leur sortie au parc avec plein d'anecdotes à raconter à leurs parents. Et comble de cette journée, sous une météo clémente !

Anne Laure DUPUY

Retrouvez plus de photos du Festival des Makers sur notre site Internet et pages Facebook.



Premier Festival des Makers

Les 23 et 24 juin, le centre du village a été envahi par ceux qui font, bricolent, fabriquent et inventent...

Une occasion de présenter Le Numéripôle, le Fablab, le Repair Café mais aussi d'accueillir des passionnés venus d'ailleurs : Mdesign (Fablab de Metz) ; Thilab (Fablab de Thionville) ; Form'maker (Fablab de Strasbourg) ; CPER-SO de Sainte Menehould (dessinateur 3D) ; Skyview Meuse (professionnel de la prise de vue par Drone) ; Les spirales d'Elise (créatrice d'art numérique) ; le collège de Dun-sur-Meuse (avec ses robots du Technobot) ; le lycée Margueritte (avec des créations numériques d'élèves) ; Yann Gouriou (passionné de modélisme naval) et l'association E-nable (prothèses de main imprimées en 3D), représentée par Stéphane Wey et son équipe. Téo, bénéficiaire d'une prothèse réalisée au Fablab est venu leur rendre visite et les remercier. La prochaine étape est un projet de prothèse motorisée pour l'an prochain.... à suivre.

Différents ateliers ont permis au public de tout âge de découvrir et parfois de créer eux-mêmes des écussons brodés, des badges personnalisés, des porte-clés et autres bricoles en kit à souder. Les plus petits ont pu faire des batailles de kart, piloter des drones ou des aéroglisseurs et participer à des jeux d'habileté ou à une initiation au codage et à la réalité virtuelle. Une façon de montrer l'étendue des possibilités disponibles au Numéripôle, via le créneau du samedi matin qui réunit des jeunes passionnés de robots, de bricolage numérique et d'électronique.

La rue de la Pruelle a été transformée en piste de grand prix formule « caisse à savon » sur laquelle on a pu voir le traîneau du Père Noël descendre la côte à une vitesse



moyenne de 40km/h, suivi de près par la caisse « retour vers le futur » et bien d'autres caisses créées et pilotées par des jeunes du village. Une certitude : nombreux sont ceux qui souhaitent que l'expérience se renouvelle avec davantage de caisses à savon de niveau technique élevé.

La restauration a été organisée par le Numéripôle avec le matériel du comité des fêtes. La fête de la musique a eu lieu comme tous les ans, avec le BBBB sous le chapiteau et des barbecues à disposition à l'extérieur.

Le Numéripôle tient à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation de cet événement (Numéripôle, Numéripôle, Repair Café, exposants, bénévoles du comité des fêtes, agent communaux, et habitants) ainsi que toutes celles qui ont participé, donnant ainsi une dimension de référence pour améliorer l'an prochain la première et seule manifestation meusienne réunissant Créativité, Bricolage Numérique et Convivialité.

Cédric COLLET, Patrick VARIN

Les clowns de « L'Air de Rien »

Depuis 2016, l'association « L'air de Rien » investit deux fois par mois le jeudi soir la salle d'animations que la commune lui met à disposition. Elle a pour objectif de faire vivre et découvrir la pratique et les techniques du clown.

Elle se compose de huit membres qui ne se prennent pas au sérieux avec leurs costumes, nez rouges et grimaces. Vous les avez déjà peut être vus, Mzelle Hue, Stéfou ou Monsieur Nez, faire leurs pitreries lors de manifestations comme le Carnaval Vénitien à Verdun, à l'inauguration de la maison de la solidarité à Thierville, à l'occasion de la pyramide des chaussures organisée par Handicap International, ou peut-être encore au coin d'une rue lors de leurs déambulations.

Cette année pour une première, ils sont montés sur scène au Grenier Théâtre le 25 et 26 mai dernier et nous ont présenté leur pièce : « B.A BA d'Elle », mise en scène par Anne Boulier, la présidente de l'association. Ils ont fait découvrir l'univers musical revisité d'une grande figure : Barbara. Le public a été conquis par cette troupe pas comme les autres !

L'association propose aussi des stages pour découvrir l'activité autour du clown; Ils ont encore bien d'autres projets à leur actif : en novembre, on les verra lors d'un défilé de mode de mannequins grande taille, plusieurs déambulations sont prévues dans leur agenda. En sep-

tembre, ils reprennent leur activité avec deux nouveaux futurs clowns et décideront si le spectacle sera rejoué ou s'ils partent sur un nouveau projet.



Séverine SEENE

« Zéro phyto » c'est pour bientôt ?

Il est beau notre village avec ses massifs aux couleurs chatoyantes. Et pourtant ça et là, les devant de portes ont verdi après l'hiver et l'on croise parfois quelques herbes. Négligence ? Bien au contraire. Juste le respect de la législation et d'une demande citoyenne, en vue de préserver notre santé, les ressources en eau, et la biodiversité.

Le cadre légal

Depuis le 1er janvier 2017, les lois Labbé et de [la transition énergétique pour la croissance verte](#) interdisent à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les aires de jeux, les promenades ouvertes au public et les voiries. Ils restent pour le moment utilisables dans les cimetières, les terrains de sport minéralisés et les zones spécifiques où l'interdiction ne peut être envisagée pour raisons de sécurité (pour nous une partie de la RD).

Depuis cette même date, la vente en libre-service des produits phytopharmaceutiques aux jardiniers amateurs n'est plus autorisée, quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie. Ils sont délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. A partir de 2019, ils seront totalement interdits.

Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique resteront autorisés.

Pourquoi ?

Très utilisés en France depuis les années 50, les pesticides de synthèse créés pour détruire des champignons, des insectes, des herbes, présentent également un réel risque toxique pour l'Homme et son environnement. De nombreuses études de santé publique attestent de ce **problème de santé publique** nécessitant de trouver rapidement des alternatives non toxiques.

Une gestion différenciée à mettre en place

Nos agents communaux ont suivi une formation de sensibilisation pour faire évoluer leurs pratiques vers une démarche plus écologique qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie de tous et à la préservation de leur santé. La commune a fait l'achat d'un désherbeur thermique à gaz. Au niveau de la voirie, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun intervient à l'aide d'une balayeuse et effectue six passages par an.

En pratique, le traitement est différent selon les sites et la fréquentation : un passage régulier empêche la repousse, un passage rare néces-

site de désherber thermiquement une grande zone. Les herbes peuvent être désherbées manuellement, tondues, binées... ou acceptées.

Il est vraisemblable que pour arriver à palier aux charges d'entretien dans un avenir proche, le travail de nos agents soit organisé en établissant une classification des zones à gérer. Le réaménagement de l'espace grâce à des paillages du sol, la tonte raisonnée (augmentation de la hauteur des tontes en limitant la fréquence des passages), la réalisation d'une fauche tardive ou encore le choix d'espèces locales sauvages et adaptées à l'environnement (jachère fleurie) ou de couvre-sols sont autant de moyens de limiter le désherbage. L'ensemble de ces mesures permettant de dégager du temps pour les endroits « plus stratégiques ».

Le changement est parfois difficile à faire accepter mais l'implication des habitants aux côtés des élus et de l'équipe est importante pour sa réussite. Pour qu'il fasse encore bon vivre à Bras.

Dominique ANCIAUX

Quand la Nature reprend ses droits



La bataille de Verdun a laissé derrière elle un terrain lunaire aux sols dévastés où s'entremêlent de nombreux métaux lourds et autres polluants. Pourtant peu à peu la Nature a repris ses droits autour des trous d'obus et des tranchées, pansant ainsi les blessures de la Grande Guerre. Sur l'Abri des quatre cheminées, un entretien extensif de la végétation (fauches tardives, peu fréquentes,

avec un export des résidus de coupe) combiné à cet effort miraculeux de la Nature a permis le maintien d'un milieu prairial abritant aujourd'hui une flore remarquable.

A la belle saison ce sont de nombreuses orchidées sauvages qui parsèment de couleurs le site, telles que l'Ophrys Bourdon ou encore l'étonnant Orchis homme pendu (observation mai-juin). La plupart

des ophrys doivent leur nom à l'insecte imité par les fleurs. Cette diversité est également bénéfique pour tout un cortège d'insectes typique de ces milieux ouverts comprenant notamment le criquet mélodieux et de nombreux papillons.

**Panneau explicatif
Abri des quatre cheminées.**

Directeur de la publication : Julien DIDRY
Déléguée à la communication : Dominique ANCIAUX
Ont participé à ce numéro : Dominique ANCIAUX, Anne BOULIER, Cédric COLLET, Julien DIDRY, Anne-Laure

DUPUY, Blandine GARETTE, Annick ROUPLY, Séverine SEENE, Patrick VARIN.

Photos : L'Air de rien ; D. ANCIAUX